
VILLE DE BOURG-LA-REINE (HAUTS de SEINE)

Bourg-la-Reine, le 1er juillet 2024

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BOURG-LA-REINE
COMPTE RENDU ANALYTIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 JUIN 2024**

- ❖ ❖ ❖ ❖ ❖ -

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept juin, à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqués par voie électronique et individuellement le 21 juin 2024, se sont réunis en Mairie.

Présents : Madame LE JEAN, Madame AWONO, Madame BARBAUT, Monsieur HOUERY, Madame BROUTIN, Madame DURU, Monsieur FORGET, Madame SECONDINI

Représenté : Monsieur DONATH par Madame LE JEAN

Excusés : Madame ABADIE et Monsieur GIRARDET

Présents ou représentés à l'ouverture de la séance : 9

Représentaient l'administration : Madame MOUSSOUNI, Monsieur SABEUR, Monsieur MORIN

Le Conseil d'Administration a approuvé à l'unanimité le compte-rendu du Conseil d'Administration du CCAS du 25 avril 2024.

La Vice-Présidente a ensuite rendu compte des décisions prises par le Président ou par elle-même à l'intersession, dans le cadre de la délégation de pouvoir votée par le Conseil d'Administration le 3 septembre 2020 en application de l'article R 123-21 du code de l'action sociale et des familles.

Puis le Conseil d'Administration a :

1. **Approuvé** la convention tripartite entre l'Agence AutonomY, la société Tunstall Vitaris et le CCAS de Bourg-la-Reine afin de proposer un dispositif de téléassistance
2. **Approuvé** à l'unanimité la convention relative à la participation financière du CCAS au Fond de Solidarité Logement pour l'année 2024
3. **Approuvé** les barèmes et montants relatifs à la bourse aux familles pour l'année 2024
4. **Approuvé** à l'unanimité les barèmes et montants de l'allocation attribuée aux personnes âgées pour l'année 2024
5. **Approuvé** à l'unanimité le renouvellement de l'adhésion et de la cotisation au DAC 92 Santé Sud Osmose
6. **Approuvé** à l'unanimité le compte de gestion de l'exercice 2023
7. **Approuvé** à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 2023 du CCAS
8. **Approuvé** à l'unanimité l'affectation des résultats de l'exercice 2023 au Budget Primitif 2024
9. **Approuvé** à l'unanimité la décision modificative N°1
10. **Approuvé** à l'unanimité le projet de convention cadre constitutive d'un groupement de commandes permanent pour la passation des marchés publics de travaux, de services et de fournitures courantes entre l'Etablissement Public Territorial Vallée-Grand Paris et ses communes membres

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 45.